

« DiscoverEU » : L'Union Européenne offre 333 pass pour voyager cet été

**Communiqué de presse
Le 4 juin 2018**

L'Union Européenne lance l'opération "DiscoverEU" pour permettre à 15.000 jeunes de 18 ans de bénéficier d'un pass pour voyager gratuitement, principalement en train, dans l'Union entre le 9 juillet et le 30 septembre 2018. Pour participer, les candidatures sont à rentrer en ligne à partir du 12 juin à midi. 333 billets sont disponibles pour la Belgique.

DiscoverEU, un pass pour voyager gratuitement

DiscoverEU est une initiative de l'Union européenne, sur proposition du Parlement européen. Elle vise à offrir à des jeunes âgés de 18 ans la possibilité de profiter de la libre circulation dans l'Union européenne, de découvrir la diversité des régions européennes et leur richesse culturelle, de nouer des liens avec des personnes venues des quatre coins du continent et d'apprendre à mieux se connaître.

Dans le cadre de cette initiative, la Commission européenne s'apprête à sélectionner, à la fin du mois de juin 2018, quelque 15.000 participants enthousiastes âgés de 18 ans, qui recevront des billets gratuits pour voyager dans toute l'UE pendant l'été 2018.

En règle générale, les participants voyageront en train. Afin que les jeunes puissent voyager à travers tout le continent, DiscoverEU leur permettra de prendre d'autres moyens de transport, tels que des autocars ou des ferries, lorsqu'il n'existe pas de liaisons ferroviaires. L'avion sera autorisé dans certains cas exceptionnels et lorsqu'aucun autre moyen de transport n'est disponible. Ainsi, les jeunes vivant dans des zones isolées ou sur des îles pourront eux aussi participer à l'initiative.

Qui peut participer?

Pour participer, les conditions suivantes doivent être remplies :

- être né(e) entre le 2 juillet 1999 et le 1^{er} juillet 2000 inclus ;
- avoir la nationalité d'un des 28 États membres de l'Union européenne ;
- indiquer son numéro de carte d'identité ou de passeport sur le formulaire de candidature en ligne ;
- commencer son voyage dans un des 28 États membres de l'UE ;
- prévoir de partir entre le 9 juillet et le 30 septembre 2018 ;

- prévoir de voyager pendant une durée comprise entre un jour et 30 jours maximum ;
- se rendre dans au moins 1 et au plus 4 pays de l'UE et
- être disposé(e) à devenir un ambassadeur de DiscoverEU.

Comment participer ?

Les candidatures s'effectuent en ligne sur https://europa.eu/youth/discovereu_fr entre le 12 juin à midi et le 26 juin à midi.

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives (5 personnes maximum). En cas de candidature collective, tous les membres du groupe doivent être âgés de 18 ans.

Les jeunes intéressés devront fournir des informations les concernant et davantage de détails sur leur voyage. Ils devront ensuite répondre à un quizz de 5 questions liées à l'Année européenne du patrimoine culturel 2018 et aux Initiatives de l'UE en faveur des jeunes. Enfin, une question subsidiaire permettra à la Commission européenne de classer les candidatures si leur nombre est trop important. Une fois sélectionnés, les participants doivent commencer leur voyage entre le 9 juillet et le 30 septembre 2018.

Des questions sur l'Europe? Une réponse au Relais Europe Direct Namur!

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur cette action ou sur toute autre question relative à l'Europe (financement de projets, recherche de documentation, demande d'animation en classe, programmes d'échanges scolaires,...), le Relais Europe Direct de Namur est hébergé au BEP. N'hésitez pas à contacter l'équipe via europedirect@bep.be.

Contacts presse

Ingrid BERTRAND | BEP | ibe@bep.be | +32 81 71 71 75 | +32 495 32 72 14

